

Vivre à Bouliac

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac

n° 56

Printemps 2025

LE DOSSIER

Le budget communal

À découvrir p. 7

L'actu du Jumelage

À retrouver > p. 4

Des activités pour seniors

À lire > p. 12

Des événements réussis !

À découvrir > p. 14



www.ville-bouliac.fr





ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, Chers Bouliacais,

Le vote du budget est un moment déterminant pour la vie municipale pendant l'année à venir.

N'en déplaise à l'opposition, cette année verra encore beaucoup de travaux se réaliser ou en préparation pour l'année suivante.

Rien, ni personne, ne sera oublié.

Avec un budget d'investissement de près de 3 millions d'euros, ce sont les débuts des travaux de la salle des fêtes, la rénovation du Castel de Vialle, les travaux sur le clocher de l'église, les enfouissements de réseaux, l'entretien des chemins qui seront réalisés.

J'ai souhaité que l'excédent d'investissement correspondant au montant versé à ce jour par l'assurance suite à l'incendie de la salle des fêtes ne soit pas utilisé à d'autres fins que sa reconstruction.

À cela, s'ajouteront environ 600 000 euros en cours de travaux. La construction de la salle des fêtes devrait pouvoir se faire sans avoir recours à l'emprunt.

Les autres gros investissements en cours d'étude (terrain de foot synthétique, tennis, padel) se réaliseront dans la continuité avec d'autres ressources, hors impôts.

Cette année encore, ce sont près de 180 000 euros qui sont versés aux diverses associations bouliacaises.

Du concret donc et pas du bla bla.

Je remercie l'ensemble des élus de ma majorité pour leur engagement au quotidien.

Merci également à mon DGS, Laurent Cluzel, et aux services pour l'établissement de ce budget et son suivi.

Avec le retour du beau temps, j'espère vous retrouver nombreux sous la Halle Vettiner lors de diverses manifestations.

Dominique ALCALA
Maire de Bouliac

Chaleureusement dévoué
Dominique Alcala

► Mairie de Bouliac
Tél. 05 57 97 18 18

► Site internet : www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 56 - Printemps 2025

Directeur de publication
M. Dominique ALCALA

Comité de rédaction
Mairie de Bouliac

Conception, création  agence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.

Crédits photos (sauf mention contraire) : Mairie et associations de Bouliac - A. Bonnin - P. Bégout - M. Lacombe - L. Limerat - L. Cluzel - Istockphoto - Adobe stock - Freepik - O. Do Santos.

Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

INFORMATIONS



Le retour du disque bleu

Le disque bleu ou disque de stationnement autorise les automobilistes à stationner gratuitement pendant un laps de temps défini dans les zones de stationnement réglementées.

Reconnaissable à sa forme carrée de couleur bleue de 15 x 15 cm, il contient un disque en carton glissé dans une protection plastique ou cartonnée sur laquelle sont apposés un « P » pour parking et la mention « Heure d'arrivée ». Une fenêtre permet à l'automobiliste d'indiquer l'heure à laquelle il stationne en zone bleue grâce à une graduation en heure, demi-heure et par tranche de 10 minutes. Les zones bleues (entrée / sortie) sont signalées par des panneaux (cf. ci-dessus).

À SAVOIR - Les usagers de la route qui veulent stationner en zone bleue, notamment celle située Halle Vettiner, doivent obligatoirement l'apposer sur leur tableau de bord de façon visible.

OÙ SE PROCURER UN DISQUE BLEU ?

Vous pouvez en faire l'acquisition en bureaux de presse-tabac, dans certaines stations-services, en supermarchés ou magasins automobiles.

VIE ÉCONOMIQUE

Sous l'impulsion de Julie Cante, Avocate, Christian Aycaguer, AB Courtage et Sylvain Gaillard, Agent immobilier, une petite dizaine d'entrepreneurs bouliacais se sont réunis pour un petit déjeuner d'échanges à la Brasserie des Coteaux.

Si vous souhaitez venir partager vos expériences et élargir votre réseau professionnel dans un cadre dynamique et bienveillant, n'hésitez pas à nous contacter.

Rencontres, ateliers et événements à venir.

Contact : Sylvain Gaillard • 07 87 67 06 79
sylvain.gaillard@cabinet-mele.com

RETOUR SUR



Remerciement aux associations participantes

Une cérémonie visant à remercier les associations ayant œuvré pour le Téléthon 2024 a été organisée à la mairie de Bouliac, le 28 janvier dernier à 18h.

L'occasion de saluer et remettre un diplôme d'engagement à quatre associations bouliacaises bien connues des habitants ayant récolté des fonds pour la lutte contre les myopathies :

- le Club des Aînés (250€)
- le Club informatique (100€)
- les Ateliers du Castel (100€)
- Bouliac Sports Plaisirs (3 800€)

Un grand merci et bravo pour leur engagement !



Artisans, producteurs, créateurs, on vous attend !



La Commission Culture et Manifestations a le plaisir de vous annoncer l'organisation d'un Marché Gourmand et de l'Artisanat Local qui se tiendra le samedi 17 mai en soirée lors d'un nouvel événement bouliacais, « la Fête des Sens ».

Cet événement est une occasion unique de mettre en valeur les talents et les savoir-faire de notre région, tout en offrant aux visiteurs une expérience autour de la gastronomie et de l'artisanat.

Lors de cette soirée, les visiteurs auront l'occasion d'aller voir une exposition et de dîner sur place en écoutant un concert.

Nous invitons tous les producteurs locaux, artisans et créateurs à candidater pour participer à cet événement convivial et festif !

3 CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- 1 Être un producteur ou un artisan local
- 2 Proposer des produits faits maison ou des créations artisanales
- 3 Remplir le formulaire de candidature

Pour soumettre votre candidature, envoyez un e-mail à culture@ville-bouliac.fr avec les informations suivantes :

- Nom et prénom + Nom de l'entreprise
- Description des produits ou créations
- Photos de vos réalisations
- Coordonnées (courrier et e-mail)

Les candidatures seront examinées par notre comité d'organisation, et les participants retenus seront informés par e-mail.



Semaine inoubliable pour les CM2 en échange avec Saxon !

Du 22 au 28 février, 18 élèves de CM2 ont vécu une expérience exceptionnelle en Suisse, dans le cadre du jumelage avec la ville de Saxon.

Dès leur arrivée, ils ont été chaleureusement accueillis par leurs correspondants et leurs familles autour d'une raclette conviviale. Le week-end qui a suivi a été l'occasion pour chacun de partager des moments privilégiés en famille et de découvrir la région à travers diverses activités.

La semaine s'est ensuite déroulée au rythme de nombreuses découvertes et aventures : atelier chocolat, visite guidée de l'usine hydroélectrique d'Électrobroc, deux journées de ski à Verbier, un concours de bonhommes de neige et une séance de tobogganing à Leysin.

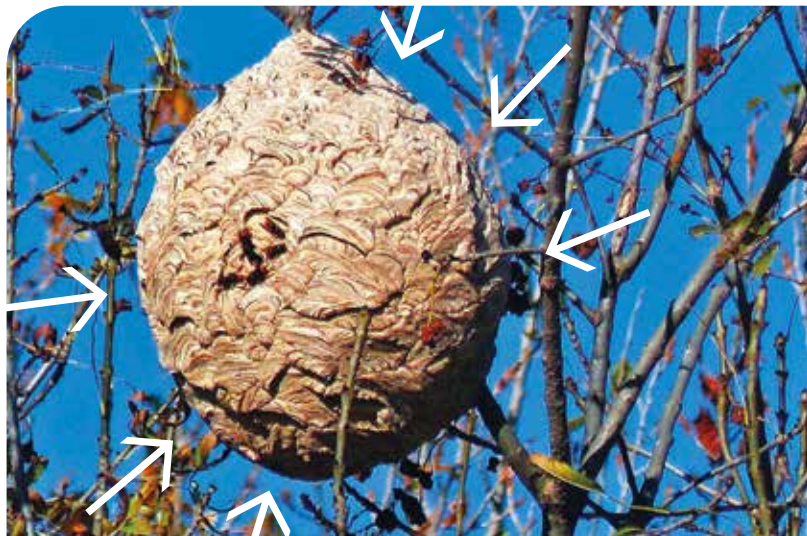
Pour clôturer ce séjour en beauté, les élèves ont bénéficié d'une initiation au self-défense dispensée par Senseï Marco Garcia Gonneau.

C'est avec des souvenirs plein la tête et des amitiés renforcées que les enfants sont rentrés ravis de leur séjour en terre helvétique.

Un grand merci aux familles d'accueil et aux organisateurs saxonnains pour cette belle aventure !



À SAVOIR



Information importante concernant la destruction de nids de frelons

L'Association de Protection des Abeilles (APA) intervient gratuitement sur la commune pour détruire des nids de frelons asiatiques, cet intrus classé dans la liste des dangers sanitaires de 2^e catégorie pour l'abeille domestique.

Pour cela, l'association s'est dotée de 4 moyens : bombe insecticide, perche, tir avec billes d'insecticide (type paintball), fusil (munitions adaptées).

L'activité est encadrée par arrêté municipal (n° 2025-010 du 14 janvier 2025). En cas de tir au fusil, la population est avertie via les réseaux sociaux et Citymag Bouliac. Le voisinage proche du tir sera informé par l'association.

Pour la tranquillité des habitants, les tirs n'auront pas lieu durant le week-end sauf cas d'urgence.

IMPORTANT - Il appartient aux propriétaires de prendre les mesures pour faire procéder à la destruction des nids.



Tenir son chien en laisse c'est obligatoire !



Que ce soit en ville ou à la campagne, dans les rues ou sur les sentiers pédestres notamment, votre animal doit être tenu en laisse conformément à l'arrêté municipal du 14 avril 2014. Et pour cause, des personnes ont signalé en mairie avoir été mordues par un chien (accompagné de son maître).

Pour les propriétaires de chien, le sortir est synonyme d'un rituel agréable, d'une belle promenade, mais cela rime aussi avec responsabilité, pour la tranquillité et la sécurité de chacun.

À SAVOIR - Cela implique également de respecter le cadre de vie en ramassant les déjections de son animal. À cet effet, des bornes de distributions de sacs pour déjections canines sont installées dans le parc de Vialle et à l'espace Vettiner.



Bientôt le vide-greniers !

Qui dit arrivée des beaux jours dit ménage de printemps ! L'occasion est toute trouvée avec le prochain vide-greniers organisé par la commune...

Il aura lieu le dimanche 1^{er} juin de 9 h à 18 h.
Boissons et restauration sur place.

Emplacement par 2 mètres : 8 euros. Inscriptions et paiement sur Citymag Bouliac dès le 22 avril et jusqu'au 19 mai 2025.



TRAVAUX

> AVANCEMENT TRAVAUX SALLE DES FÊTES

Les études pour la reconstruction de la salle des fêtes avancent. L'Avant-Projet Détaillé (APD) sera remis mi-avril et le Permis de Construire sera déposé en mai.

> VOIE VERTE BOULIAC-CARIGNAN

Une voie verte est en cours de réalisation entre Bouliac et Carignan. Elle permettra de connecter le réseau cyclable de notre commune à celui du plan vélo de la Cdc des Coteaux bordelais. **Le secteur concerné par cet aménagement était particulièrement accidentogène pour les piétons et les cyclistes.**



> AMÉNAGEMENT TROTTOIR CROIX D'ARDIT

Dans le cadre du plan marche de Bordeaux-Métropole, un trottoir a été aménagé le long du chemin de la Croix d'Ardit, entre le sentier du Canton du Piquet et le giratoire des « 4 murs » route de Latresne.



> TOITURE DE LA MAIRIE

Suite à des infiltrations d'eau, le toit de la mairie a fait l'objet d'une rénovation complète par l'entreprise Duffau. À cette occasion, l'isolation des combles a été complétée. **Le coût des travaux s'élève à 86 406 €.**



> LOGEMENTS SOCIAUX LOTISSEMENT COMMUNAL HAMEAU LUBER CHAPERON

Les travaux de construction des 5 logements conventionnés au niveau du lotissement communal Le Hameau Lubér Chaperon sont terminés et les nouveaux occupants vont pouvoir prendre possession des habitations dans quelques semaines.



Le Budget



Présenter le budget d'une commune à ses administrés n'est pas chose aisée. Il faut pour cela compiler de nombreuses données et essayer de les rendre accessibles au plus grand nombre. À cet effet, nous avons choisi de simplifier cette présentation en nous concentrant sur le compte administratif 2024 et le budget primitif 2025 et rappelons que l'ensemble des documents constitutifs du budget sont disponibles sur le site de la commune.

Le compte administratif 2024

Avertissement : les chiffres qui suivent sont **les dépenses et les recettes réelles**, tant en fonctionnement qu'en investissement, c'est-à-dire celles qui font l'objet d'encaissement ou de décaissement, **hors écritures comptables**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement concerne la gestion courante de la commune.

TOTAL DES DÉPENSES : 3 923 921 €

- Charges de personnel 1 845 923 €
- Charges à caractère général 1 354 336 €
- Autres charges de gestion courante 391 216 €
- Intérêt des emprunts 158 433 €
- Autres dépenses 174 013 €

Les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses.

TOTAL DES RECETTES : 4 938 052 €

- Impôts et taxes 3 969 335 €
- Produit des services 511 399 €
- Dotations, subventions 286 390 €
- Autres recettes 170 928 €

Les impôts et taxes représentent 80 % des recettes de fonctionnement.

La section de fonctionnement a dégagé en 2024 une épargne brute de 1 014 130 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement porte sur les dépenses et les recettes d'opérations annuelles ou parfois pluriannuelles d'investissement menées par la commune.

TOTAL DES DÉPENSES : 3 475 007 €

- Dépenses d'équipement 2 668 509 €
 - Aménagement de l'îlot Vettiner 2 210 199 €
 - Travaux d'entretien et amélioration des bâtiments 343 492 €
 - Éclairage public, enfouissements réseaux 66 265 €
 - Travaux et équipements divers 48 553 €
- Remboursement du capital 385 342 €
- Versement au budget du lotiss. communal 421 156 €

L'aménagement de l'îlot Vettiner représente 82 % des dépenses d'équipement 2024.

TOTAL DES RECETTES : 3 475 007 €

- FCTVA 188 382 €
- Subventions 26 911 €
- Autofinancement 3 259 714 €

Le financement des dépenses d'investissement en 2024 est principalement assuré par l'autofinancement.

LES PRINCIPAUX RATIOS 2024

Population DGF prise en compte : 3 877 habitants en 2024

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 012 €/habitant
CHARGES DE PERSONNEL	476 €/habitant
IMPÔTS ET TAXES	1 023 €/habitant
ENDETTEMENT AU 31-12-2024	1 438 €/habitant
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT	5 ans (seuil critique 12 ans)
TAUX D'ÉPARGNE BRUT	20 % (seuil critique 8 %)

Le budget primitif 2025

Avertissement : les chiffres qui suivent sont **les dépenses et les recettes réelles prévues en 2025**, tant en fonctionnement qu'en investissement, c'est-à-dire celles qui feront l'objet d'encaissement ou de décaissement, **hors écritures comptables**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DES DÉPENSES : 4 120 484 €

- Charges de personnel 2 137 203 €*
- Charges à caractère général 1 280 090 €
- Autres charges de gestion courante 390 341 €
- Charges financières 159 349 €
- Autres dépenses 150 000 €**

*Augmentation des dépenses de personnel en raison notamment du recrutement en 2025 de 3 agents au pôle technique pour assurer le bon état d'entretien des bâtiments et des espaces verts.

**À noter dans les autres dépenses un prélèvement par l'État de 53 000 € pour contribuer au redressement des comptes de la nation.

TOTAL DES RECETTES : 5 649 100 €

- Impôts et taxes 4 020 380 €*
- Produit des services 517 833 €
- Dotations, subventions 296 210 €
- Autres recettes 174 013 €**

*Pas d'augmentation des taux des taxes foncières.

**Forte augmentation des autres recettes liées à la récupération de la TVA sur les commerces Vettiner et la vente d'un lot du lotissement communal Lubet Chaperon.

La section de fonctionnement devrait permettre de dégager en **2025 une épargne brute exceptionnelle de l'ordre de 1,5 M€** à laquelle viendra s'ajouter l'excédent cumulé des exercices antérieurs.

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DES DÉPENSES : 3 312 028 €

- Dépenses d'équipement 2 919 439 €
- Capital des emprunts 392 589 €

TOTAL DES RECETTES : 4 478 071 €

- FCTVA 313 227 €
- Taxe d'aménagement 153 191 €
- Subventions et don 504 995 €
- Autofinancement 3 506 658 €

Aucun emprunt n'est prévu en 2025.

La section d'investissement est excédentaire de 1 166 043 €. Cela viendra abonder le financement des travaux de la salle des fêtes en 2026.

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2025

Salle des fêtes (études et début travaux)	824 K€
Enfouissement réseaux (route de Latresne et chemin des Collines)	511 K€
Rénovation clocher de l'église	350 K€
Rénovation Castel de Vialle	287 K€
Travaux d'économie d'énergie	188 K€
Gros travaux bâtiment	246 K€
Entretien des bâtiments	124 K€
Ilôt Vettiner	153 K€
Sentiers pédestres	25 K€
Études de projets (Castel, Terrain de foot, padel/tennis)	111 K€
Autres travaux	100 K€
TOTAL	2 919 K€

ASSOCIATIONS DIVERSES



Les prochains stages de peinture pour adultes auront lieu les samedis 17 mai et 21 juin, de 10h à 17h. Pour les enfants, et adolescents, en dessin et peinture, ils se dérouleront les mercredis 23 et 30 avril, de 14h à 17h (matériel et goûter compris).

Pour les stages, les inscriptions sont obligatoires.

Tarif : 20 euros pour les adhérents, 25 euros pour les extérieurs. Réduction pour le second inscrit de la même famille. Dès 10 ans.

Renseignements et inscriptions au 06 21 66 57 20.

À SAVOIR - L'exposition des travaux des Ateliers du Jardin sera proposée au public les 27, 28, et 29 juin. **Le vernissage participatif aura lieu le vendredi 27 juin dès 18h30.**

Venez découvrir les œuvres réalisées en cours d'année par les enfants, adolescents et adultes de nos ateliers de pratique artistique, dans une ambiance joyeuse et conviviale !



La "Ligue des Licornes", 1^{er} championnat U10 pour le tennis féminin !

Le Tennis Club de Bouliac innove avec la création de la Ligue des Licornes, championnat dédié aux jeunes joueuses.

Cette compétition inédite vise à encourager la pratique féminine dès le plus jeune âge. Soutenue par la Ligue de Tennis de Nouvelle-Aquitaine, le club affirme, une fois de plus, son engagement en faveur du tennis féminin.

DU 1^{er} AVRIL AU 31 MAI 2025

Les matchs se déroulent en 2 sets de 5 jeux, sans avantage à 40 A et un super tie-break pour le 3^e set. Des poules de 5 joueuses seront constituées, permettant à chaque participante de jouer 4 matchs. Chaque match doit être disputé dans un délai de deux semaines. Les matchs peuvent être organisés n'importe où et n'importe quand. La planification des matchs est assurée par les parents. Les résultats seront enregistrés sur Ten'Up en tant que match libre.



Foyer culturel et sportif Les rendez-vous du printemps !

L'ensemble vocal « Kakofony » a invité récemment « Les Choraleurs » de Quinsac ainsi que l'école de comédie musicale de Carignan-de-Bordeaux pour la 3^e édition de « Coup de chœurs aux Arcades » à Créon. La salle des Arcades affichait complet pour ce très beau programme artistique.

Les 53 choristes de « Kakofony » travaillent avec enthousiasme pour leurs concerts annuels qui se dérouleront le samedi 17 mai à 20h30 et le dimanche 18 mai à 17h30 dans la salle du « Carré des Forges » de Fargues-Saint-Hilaire.

Comme chaque année, leur programme 2025 concocté par leur cheffe de chœur Isabelle Gimenez, propose de toutes nouvelles chansons et des chorégraphies originales.

Les 49 élèves de la Compagnie « Théâtre'uc » préparent activement leurs prochains spectacles qui seront proposés dans la salle panoramique du Centre Culturel de Bouliac à 20h30.

Les représentations des différents groupes de JEUNES

CP-CM1 - mercredi 11 juin : *"Voyage dans le temps"*

CM2-6^e - jeudi 12 juin : *"Mondes parallèles"*

5^e-3^e - vendredi 13 juin : *"Le médecin malgré lui"*

LYCÉENS - mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 juin : *"L'âge d'or"* (Feydeau)

Les représentations des ADULTES

Les mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 juin
"Fragments d'hier"

Au mois de février une après-midi festive a réuni les bénévoles et professeurs de l'association pour fêter la nouvelle année.

En association avec la mairie de Bouliac, le Foyer Culturel et Sportif fêtera la musique le samedi 21 juin.

La soirée se déroulera sous la Halle Vettiner. L'ensemble vocal « Kakofony » sera au rendez-vous ainsi que le groupe 4FUN.

À vos agendas, pour ne rien manquer de ces rendez-vous les réservations seront ouvertes sur Citymag Bouliac.

LA PÉTANQUE BOULIACAISE



Henri Musset à l'honneur !

La commune de Bouliac a tenu à honorer l'engagement et le dévouement d'Henri Musset en lui décernant la Médaille de la Ville.

Après quarante années passées au sein du Club de la Pétanque Bouliacaise, dont cinq en tant que vice-président et vingt-six en tant que président, Henri Musset laisse derrière lui un héritage précieux fait de passion, de convivialité et de dynamisme associatif.

Sous sa présidence, le club a su se développer, rassemblant toujours plus d'adhérents et organisant des événements qui ont rythmé la vie locale.

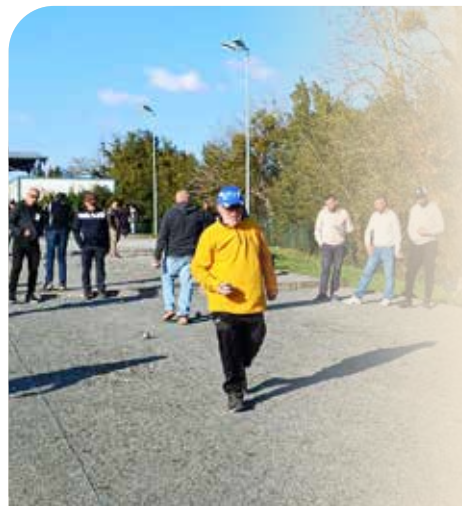
Monsieur le Maire, entouré d'élus et de membres du club a salué son engagement en lui remettant cette distinction bien méritée, symbole de la gratitude de la commune et souhaite à Henri Musset une excellente continuation !

L'actualité de la Pétanque bouliacaise

La Pétanque bouliacaise accueille pour cette année 2025 un total d'une centaine de membres qui se compose de 48 licenciés et 52 cartes d'adhérents (nombre toujours en progression). Depuis le mois de janvier, le club est ouvert le vendredi après-midi de 14h à 20h pour augmenter la fréquence des entraînements.

Nous avons prévu 6 concours dans l'année où nous recevrons un maximum de 200 joueurs par concours ainsi que 2 journées réservées à nos licenciés et adhérents, et bien sûr notre repas de fin d'année suivi d'une soirée dansante. C'est sous le soleil de mars que nous avons organisé notre premier concours de l'année et commencé les Championnats des Clubs (3 équipes OPEN, 1 équipe VÉTÉRAN, 1 équipe FÉMININE). Bonne chance à tous !

Nous rappelons aux Bouliacais(es) que les terrains extérieurs (hormis le couvert) sont OUVERTS À TOUS et que nous serions heureux de les y rencontrer !



ATELIERS DU BIEN VIEILLIR & CONFÉRENCES POUR SENIORS



Découvrez les ateliers Cap Bien-être dédiés aux seniors

Le CCAS de Bouliac propose à toutes les personnes âgées de 55 ans et plus de participer à un cycle d'ateliers collectifs d'une durée de 2h45 par semaine en petits groupes d'environ 12 personnes.

Ces ateliers, gratuits, sont proposés par l'ASEPT Gironde, une association de promotion de la santé-éducation sur les territoires. Conçues de manière pédagogique, les sessions sont animées par des professionnels.

Et pour vous convaincre de leur utilité, voici **5 bonnes raisons d'y participer !**

- 1- Échanger dans une approche collective et bienveillante**
- 2- Prévenir et gérer les situations de stress**
- 3- Développer un mieux-être au quotidien**
- 4- Gagner en confiance en s'appuyant sur ses ressources**
- 5- Appréhender les liens.**

À VOS AGENDAS !

Les prochains ateliers Cap Bien-être proposés par le CCAS de Bouliac auront lieu de 14h à 16h45 les mardis :

- 23 septembre
- 30 septembre
- 7 octobre
- 14 octobre

à la salle Ausone du Centre culturel François Mauriac.

Nous vous y attendons nombreux !

LE PROGRAMME DES Ateliers Cap Bien-être

→ ATELIER 1 : *Émotions, bien-être et santé*

Comprendre les liens entre qualité de vie, bien-être, émotions et santé. Prendre conscience de l'importance des ressources personnelles.

→ ATELIER 2 : *La gestion du stress*

Identifier et définir les éléments le déclenchant, les ressources et les stratégies à mobiliser.

→ ATELIER 3 : *Bien vivre avec soi*

Identifier les émotions positives au quotidien. Repérer les moments de bien-être afin de les reproduire.

→ ATELIER 4 : *Bien vivre avec les autres*

Développer un environnement social qui favorise le bien-être et la sérénité.

SÉANCE INDIVIDUELLE : *Gardez le cap*

Entretien téléphonique de 30 minutes pour faire un bilan du programme et identifier les ressources à mobiliser.

NOUVEAUTÉ !

Deux conférences animées par des représentants de la police nationale sur le thème de la sécurité vont être organisées à la demande du CCAS à destination des seniors.

Elles seront organisées à l'Espace Saxon de Vettiner :

- le 19 juin à 14h30 sur les arnaques, abus et vols.
- le 26 juin à 14h30 sur les bons gestes et bons réflexes.

LE CENTRE DE LOISIRS

L'ALSH
fait le plein !

Le centre de loisirs se démène pour organiser des activités multiples et variées pour le plus grand bonheur des enfants.

Au programme : atelier crêpes pour une « crêpes party » réussie, activités manuelles et sportives, animation « street art » organisée dans la galerie du centre commercial Auchan de Bouliac, sans oublier le carnaval durant les vacances février. Oui, l'ALSH a fait le plein d'animations et de participants ravis !



TOURNOIS SPORTIFS



LA LUDO-MÉDIATHÈQUE

Quoi de neuf
à la ludo-médiathèque ?

RETOUR SUR BIB' EN VAC' AU CIRQUE

Pendant les vacances d'hiver, 4 ateliers ont été proposés aux enfants sur le thème du cirque. Les 2 ateliers de lecture proposaient aux 0-3 ans et aux 3-6 ans de découvrir des albums.

Lors d'un atelier créatif, les enfants ont colorié, collé, plié pour réaliser de belles décorations pour la ludo-médiathèque.

À l'occasion de Mardi-Gras, les enfants ont tourné sur différentes activités : coloriage de masques, cherche & trouve géant sur paravent, danse des clowns sur parachute, manipulation de marionnettes, parcours avec quilles de jonglage, déguisements de clowns et maquillage.



→ 2 DATES À RETENIR

Soirée jeu grignote vendredi 24 mai à 19 h

Rendez-vous à la ludo-médiathèque pour passer un bon moment ludique. Auberge espagnole et jeux de société au programme ! Entrée libre et gratuite à partir de 8 ans.

La fête de la musique, c'est aussi pour les plus jeunes !

Samedi 21 juin à 16h, venez découvrir les comptines de Kikobert avec des escargots marathoniens, des hippopotames percussionnistes, des poules mathématiciennes... Spectacle musical gratuit sur réservation pour les 0-6 ans.



→ LE COIN PRESSE ÉVOLUE

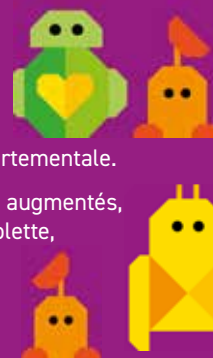
Cette année, retrouvez **Géo**, **Marmiton** et **60 millions de consommateurs**, mais aussi 3 nouveaux titres : **Toboggan** pour les 6-8 ans, **Tout comprendre junior** pour les 8-12 ans et **Parenthèse** pour les familles.

RENDEZ-VOUS AUX PROCHAINES VACANCES
pour de nouveaux ateliers (gratuits sur inscription).

Les animations de la première semaine seront en lien avec la Quinzaine du Numérique en Bibliothèque organisée chaque année par Biblio.gironde, la bibliothèque départementale.

Sur le thème papier-machine, nous vous proposerons des livres augmentés, une console de lecture sans écran Bugali, un jeu de piste sur tablette, des coloriages animés, un atelier Origami lumineux.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet de la ludo-médiathèque : ludomediathèque-bouliac.fr





Match d'impro et apéro-expo-concert, des événements qui plaisent !

Avec « Si on improvisait » Colin GIGAROFF et Maxime VACHÉ, ont su embarquer l'assemblée dans leurs histoires revisitées à partir du propre vécu des personnes dans la salle.

Carine ILLICHE et le Duo Eden ont quant à eux enchanté le public venu en nombre apprécier à travers l'apéro-expo-concert les œuvres picturales de l'artiste et les reprises d'un duo plein de talent.

Saluons ces deux initiatives de la Commission Culture & Manifestations, qui ont su trouver et fidéliser leur public. Pour le match d'improvisation, la salle était comble d'un public familial riant de bon cœur aux facéties scéniques et aux récits loufoques de Colin et Maxime. Tout un spectacle...

Quant à l'apéro-expo-concert, le public avait répondu présent à l'invitation de grignoter vin, fromages et charcuterie autour de portraits haut en couleurs de l'artiste présente, un moment suspendu au son des reprises groovy du Duo Eden qui a fait l'unanimité.



À VENIR



Bientôt... Une exposition en réalité virtuelle augmentée !

CCQUEEN est à la fois un groupe de rock et un univers graphique. Les différents tableaux de l'exposition illustrent les chansons des albums de CCQUEEN et chaque morceau a donné naissance à un tableau.

Cela donne à voir un véritable jeu de piste entre les œuvres graphiques et la musique ! Les œuvres présentées sont à voir et apprécier en réalité augmentée via votre smartphone grâce à une appli gratuite. Durant l'exposition, il est aussi proposé une expérience en réalité virtuelle avec des casques mis à disposition.

ATTENTION CHANGEMENT DE DATE ! L'exposition aura lieu du 23 au 25 mai.
Salle panoramique, Centre culturel François Mauriac.
Gratuit, entrée libre.

TRIBUNE LIBRE

MAJORITÉ

Un budget qui anticipe l'avenir !

Le budget municipal constitue un rendez-vous annuel essentiel par l'évaluation des investissements réalisés et la planification de ceux à venir. Il définit les orientations stratégiques, les priorités de développement et les ressources mobilisables pour garantir la qualité des services publics et la mise en œuvre des projets attendus.

L'achèvement de la Grande Halle Vettiner ouvre dorénavant de nouvelles perspectives d'investissements conciliant de nouvelles exigences identifiées et la prévision des besoins futurs. Il est souvent reproché à la majorité son manque d'anticipation par l'opposition qui cherche ainsi à minimiser les nombreuses réflexions de fonds entreprises sur divers sujets comme l'étude structurante de Bouliac 2040 ou les questions d'adaptation au développement durable.

Nous avouons humblement que l'incendie de la salle des fêtes n'avait pas été deviné avant le sinistre. En revanche, la redéfinition immédiate des priorités et leur financement dans le respect de l'équilibre budgétaire résultent bel et bien de notre gestion anticipative. Pour preuve, la capacité de mobiliser à terme de nouvelles ressources financières propres à la commune comme la mise en vente du lotissement communal Luber-Chaperon dont la préemption foncière décidée il y a quelques années révèle aujourd'hui toute l'utilité de son anticipation. C'est cette même volonté d'anticipation qui a permis de mener en parallèle la préparation des travaux de la salle des fêtes et le maintien des études préparatoires de la modernisation à venir des équipements du complexe sportif.

C'est dans ce même esprit de prévoyance que le budget actuel anticipe aussi les premiers financements concernant la rénovation du Castel de Vialle afin d'optimiser son utilisation et de lui rendre son éclat d'origine. Ainsi, notre gestion budgétaire répond en permanence aux besoins immédiats d'entretien du patrimoine communal et à l'anticipation des défis de demain dans le souci constant d'assurer le développement le plus durable qui soit à notre territoire, souvent envié pour sa qualité et ses équipements.

elusmajorite.bouliac@gmail.com

MINORITÉ

Budget 2025 : l'arbre qui cache la forêt

Chère Bouliacaise, Cher Bouliacais,

Les mois de mars et avril sont les habituels temps d'échanges sur le budget. Ce moment solennel est l'occasion pour la majorité municipale de traduire en actes les promesses et projets qu'elle vous a annoncés, ou de répondre à de nouveaux besoins.

En cette année 2025, nous pouvons nous attendre à y retrouver le lancement des projets présentés, en grande pompe, lors des derniers vœux, et qualifiés de prioritaires par monsieur le Maire et sa majorité : le terrain de football synthétique et la reconstruction de la salle Roy avec des padels. Ces projets étant, par contrainte financière, opportunément reportés, nous nous attendions donc à trouver des projets plus simples et essentiels pour vous : l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap, la rénovation énergétique de l'école, la restauration et l'entretien des sentiers communaux, la réhabilitation du centre de loisirs élémentaire, la réouverture du Relais Petite Enfance ou encore la création d'un lieu pour les jeunes Bouliacais. Ce n'est pas le cas.

Cette situation, comme les années précédentes, nous interroge sur la capacité de l'équipe municipale à planifier, prioriser et gérer le budget municipal, alors que de forts enjeux se profilent. En effet, malgré la hausse d'impôts de 15% votée par la majorité, les services publics proposés à la population ne se sont pas améliorés, voire ont régressé. La réalisation tant attendue de l'îlot commercial Vettiner, que nous avions totalement soutenue, ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt.

Malgré nos alertes répétées, nous ne comptons plus les subventions manquées et les coûts supplémentaires qui auraient pu être évités. Ces sommes auraient pu et pourraient, pourtant, être utiles pour améliorer le quotidien de tous les Bouliacais.

Nous restons mobilisés et à votre écoute.

ecrivonsbouliacensemble@gmail.com

PORTRAIT DE BOULIACAIS



29^e ÉDITION DU 4L TROPHY

2 équipages bouliacais au départ !

Le 4L Trophy, c'est un maxi rallye d'orientation de plus de 6 000 km qui amène les concourants de Biarritz aux dunes du Sahara marocain à la cool et à la boussole. Réservé aux jeunes et aux 4L, c'est aussi un événement où le partage fait sens entre participants et envers la population locale, sur le terrain marocain avec l'association Enfants du Désert, et en France avec la Croix-Rouge française. Cette année, 2 équipages bouliacais faisaient partie de l'aventure : Mathilde GARROUTY et Pierre-Alexandre BOUFFINIER pour « les Verts du désert », Alexandre VEYNAT et Paul LAFON pour « le clan RS for lap ».

> Mathilde, Alexandre et Paul, vous êtes tous les 3 nés en 1999, pouvez-vous nous en dire plus sur votre jeunesse à Bouliac ?

« Nous avons réalisé l'ensemble de notre scolarité dans les mêmes établissements scolaires de la 1^{re} année de maternelle puis l'école primaire à Bouliac et ensuite le collège et lycée à Sainte Marie de la Bastide. À ce jour, nous sommes toujours bouliacais. »

> Avez-vous une anecdote ou un souvenir en commun ?

« En classe de CM2 nous avons fait avec M^{me} Barnier un voyage scolaire à Montalivet. Lors d'une après-midi de découverte du char à voile nous sommes télescopés tous les 3, heureusement sans gravité ni pour nous ni pour le matériel... un signe prémonitoire peut-être ! »

> Depuis quand travaillez-vous sur le projet ?

Mathilde, Pierre-Alexandre : « C'est un projet que j'ai commencé avec mon père, à qui je rends hommage, en 2022. Puis avec le Covid et les études, nous avons dû patienter jusqu'à cette année pour le réaliser. Pour différentes raisons, Pierre-Alexandre a rejoint l'aventure il y a un peu moins d'un an. »

Alexandre, Paul : « Notre schéma est à peu près le même, initialement je devais également partir en 2022 et n'ai pu concrétiser le projet avec Paul que cette année après avoir fini mes études. »

> Avez-vous des personnes à remercier ?

M, P-A : « Cette aventure n'aurait pas pu se faire sans les nombreux sponsors et partenaires, majoritairement bouliacais. Vous pouvez les retrouver sur notre page Insta « les verts du désert ». »

A, P : Les partenaires et sponsors sont évidemment primordiaux et nous les remercions tous chaleureusement. Le budget moyen étant supérieur à 10 000€ rien n'aurait pu se faire sans eux. Nous remercions également nos familles mais également Fabrice, Nicolas et Romain des ateliers des transports Veynat pour leur implication et interventions de dernière minute.

ÉTAT CIVIL



> NAISSANCES

Léo MAROIS
le 6 octobre 2024

> DÉCÈS

Gérard BUTON
le 10 décembre 2024
Francine LUNG née COUVE
le 26 février 2025

N° D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Centre anti-poison
05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux
05 56 79 56 79

SOS Médecins
05 56 44 74 74

Pharmacie de garde
3237 - 24h/24

Définibrillateurs
Centre culturel F. Mauriac
Salle Albert Rambaud
Salle Serge Breuil

Urgence EDF 0 810 333 033

Urgence eau 09 77 428 428

Urgence gaz 0 810 433 033

Commissariat de Cenon
05 47 30 58 52



LE TRI
+ FACILE

